

CHM-10

PREVENIR ET MAITRISER LE RISQUE LEGIONELLE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, chaque participant devra mieux :

- Connaître les risques liés à la légionelle et la légionellose
- Identifier les différents moyens de prévention du risque légionelle
- Connaître les règles à respecter pour le suivi des TAR et des réseaux d'eau chaude sanitaire

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION

- Comprendre la bactérie de la légionelle et ses risques pour la santé
 - ✓ Se représenter la bactérie légionelle ou Legionella
 - S'informer sur les conditions de prolifération
 - Comprendre les procédés de colonisation des installations
 - Déterminer le mode de contamination
 - ✓ Visualiser les risques pour la santé humaine : la légionellose
 - Prendre connaissance des différents symptômes et pathologies liés à la légionellose
 - Prendre en compte la notion de surveillance sanitaire
 - Assurer la mise en place de contrôles en laboratoire et de détection
- Mise au point sur la réglementation et les obligations réglementaires encadrant le risque légionelle
 - ✓ Citation des textes réglementaires qui encadrent le risque légionelle
 - ✓ Retour sur la protection des travailleurs
 - ✓ Retour sur la gestion des TAR ou Tour Aéroréfrigérante
- Prévenir le risque légionelle sur les installations tours aéroréfrigérantes
 - ✓ Définition du risque légionelle en TAR (tour aéroréfrigérantes)
 - ✓ Visualiser les différents types de tours aéroréfrigérantes
 - ✓ Comprendre les conditions de contamination et de prolifération
- Prévenir le risque légionelle dans les réseaux d'eau chaude sanitaire
 - ✓ Visualiser les différents réseaux
 - ✓ Gérer les équipements liés aux ECS (Eau Chaude Sanitaire)

- ✓ Maîtriser la sécurité des réseaux d'eau chaude sanitaire
 - Réaliser un diagnostic initial
 - Faire l'analyse des points critiques du réseau
 - Mettre en place des actions préventives et curatives
 - Assurer la maintenance, le traitement des circuits, le nettoyage et la désinfection des réseaux d'eau chaude
- Assurer la prévention du risque légionelle
 - ✓ Mettre en place la gestion du risque sur les TAR
 - ✓ Prendre connaissance des principes généraux de prévention
 - ✓ Contrôler l'identification des risques légionnelles
 - ✓ Assurer la maîtrise de l'alimentation en eau
 - ✓ Réaliser les analyses et les contrôles
 - ✓ Assurer la gestion des interventions
 - ✓ Connaître les protections individuelles
 - ✓ Assurer la formation du personnel
- Savoir remplir le carnet sanitaire légionelle
 - ✓ Connaître ses obligations selon l'ARS (Agence régionale de santé)
 - ✓ Respecter la mise en place du carnet sanitaire
 - ✓ Assurer le suivi et la gestion du carnet sanitaire

PUBLIC CIBLE :

Personnel susceptible d'effectuer des interventions ou des opérations de maintenance sur des installations techniques ou des bâtiments présentant un risque légionelle

DUREE DE LA FORMATION :

3 Jours (24 heures)

ANIMATEUR :

Formateur spécialisé avec longue expérience